

Le prix de l'eau en baisse

La renégociation des contrats passés avec la Lyonnaise des eaux a permis de faire baisser les prix de l'eau potable et du traitement des eaux usées.

« Un maire qui arrive toujours à obtenir de nombreuses subventions »

Roger Menn

jets en cours d'étude sont l'élargissement de la rue Carosse, la réfection totale et la sécurisation de la ruelle Mammy où se côtoient piétons, cyclistes et voitures. Une zone 20 sera d'ailleurs mise en place.

L'année 2012 sera marquée également par l'acquisition, par l'EPFLO (Établissement public foncier de l'Oise), des terrains prévus pour créer une zone d'habitations ouvertes à la mixité sociale. Ce projet proposera du locatif et de l'accès à la propriété.

Enfin, Alain Coullaré a terminé son discours en évoquant les difficultés financières de la France, précisant aussi : « il y a un manque de motivation chez certains ; à moins de 100 jours de l'élection présidentielle, il nous faut pour tous et surtout les jeunes, un vrai projet mobilisateur qui permettra de redonner du courage et de s'engager ». Ce n'est pas à Monceaux qu'on se laisse décourager.



Outre la baisse du prix de l'eau, le maire a évoqué la construction d'une zone d'habitations ouvertes à la mixité sociale.

Probablement la bonne nouvelle de cette année 2012. Lors de ses vœux, Alain Coullaré, le maire, a annoncé la baisse à venir du prix de l'eau. Les deux contrats qui liaient jusque-là la Lyonnaise des Eaux et le syndicat des eaux de Cinqueux pour la fourniture de l'eau potable avaient été négociés en 2000. En 2011, ces contrats ont été renégociés et un nouveau résultat s'est imposé.

Le prix de la fourniture de l'eau potable, payé à la Lyonnaise des Eaux, passera de 0,7420 à 0,58 € le m³, soit une baisse de 12,085 %. Quant au prix du traitement des eaux usées à la station d'épuration, payée à la Lyonnaise des eaux

également, il passera de 0,6186 à 0,58 € le m³ soit une baisse de 6,655 %.

Lors de cette cérémonie, le maire est aussi revenu sur les grandes lignes des projets de 2011, comme l'acquisition d'une parcelle rue de la Procession pour la somme de 70 000 euros. Cet achat permettra la mise en place dans le futur d'un barreau routier pour rejoindre la rue Louis Drouart.

Pour 2012-2013, les projets sont nombreux grâce « à un maire qui arrive toujours à obtenir de nombreuses subventions pour les réaliser ! » a souligné Roger Menn, vice-président du conseil général, présent pour l'occasion. Les pro-